



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 mars 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 28 Février 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 Mars 2002

**ETUDE DE PROGRAMMATION DU STADE DANS LE CADRE
DU SPORTIFOSCOPE : Bilan du pré-programme et Lancement
du programme**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Marie-Edith BERNARD, M. Rémy LANDAIS, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle
RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M.
Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck
GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Bernard JOURDAIN donne pouvoir à M. Michel PAILLEY.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 mars 2002

DELIBERATION D20020054

AMERU

**ETUDE DE PROGRAMMATION DU STADE DANS LE
CADRE DU SPORTIFOSCOPE : Bilan du pré-programme et
Lancement du programme**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Lors de sa séance du 20 décembre 2000, le Conseil Municipal a approuvé le lancement de deux études relatives au projet de Pôle Niort Sports Santé Loisirs Environnement « Sportifoscope » retenu au 12^{ème} Contrat de Plan Etat / Région. Ce projet porté par la Ville de Niort doit d'abord répondre aux objectifs de développement économique pour renforcer l'attractivité de l'agglomération niortaise et de la région. Il doit également prendre toute sa valeur d'équipement sportif structurant au service de tous.

Après un examen du cahier des charges en Comité de Pilotage du 18 mai 2001 et le suivi régulier du déroulement de l'étude par l'ensemble des partenaires cofinanceurs (Etat, Région, Département, Ville de Niort) au sein du Groupe Technique, il vous a été rappelé en Commission Générale du 4 février 2002 le contexte dans lequel le cabinet ISC a été missionné pour procéder à l'analyse programmatique du projet.

Il s'agit, de favoriser dans un contexte économique local reposant essentiellement sur l'activité tertiaire, une diversification fondée sur une conception nouvelle de la vie s'inscrivant dans la réalisation de temps choisi et pour cela, de concevoir un pôle de développement permettant la pratique d'activités diverses liées non seulement au sport, mais également à la santé, aux loisirs et à l'environnement.

La réflexion sur le dimensionnement d'un stade intégré au pôle, actuellement en cours dans l'étude de programmation, et dont la phase de pré-programmation s'achève, procède notamment de choix à opérer entre le mouvement sportif qui exige toujours plus et toujours mieux, et la ou les collectivité(s) qui finance(nt) des investissements lourds.

En effet, on ne peut plus aujourd'hui se contenter d'édifier des tribunes de part et d'autre d'une aire d'évolution. Un stade est devenu l'arène qui produit un spectacle dont les retombées en terme d'image sont susceptibles d'intéresser de nombreux partenaires car il traduit une qualité et un potentiel d'accueil. Il permet d'organiser des séminaires ou des expositions en lien ou non avec l'activité sportive, et peut même devenir lui-même objet de visite, en dehors de tout événement sportif.

L'enjeu consiste donc à créer un site qui va acquérir sa propre légitimité, avec une dimension économique primordiale et qui ne dépendra plus uniquement des performances conjoncturelles de telle ou telle formation sportive. Tout en respectant la dimension propre à Niort et à sa zone de chalandise, c'est dans cet esprit qu'est travaillé le programme de l'équipement en envisageant des usages diversifiés, des salons et salles de réception privatives, des espaces partenaires et dont la phase de pré-programmation vous est présentée ci-contre.

En outre, ce pré-programme a fait l'objet d'une validation de l'ensemble des partenaires précités lors du Comité de Pilotage du 8 février 2002. Ce dossier suscite beaucoup d'intérêt et il a tenu compte des points soulignés lors de la concertation engagée. Bien entendu, cette concertation va se poursuivre pendant toute la durée de la programmation à venir, et tout au long de la durée de l'opération.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- acter collectivement cette phase de pré-programmation du stade ci-annexée sachant que la validation définitive interviendra à l'issue du programme et sous réserve d'obtention des financements correspondants.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 45 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | |

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Bernard BELLEC